Adoration Perpétuelle

Dimanche 15 juillet. Saint-Jean-des-Mauvrets, Neuillé, Les Ursulines de Jésus, à Chanzeaux. — Lundi 16. Candé. — Mardi 17. Petit-Séminaire Mongazon et Pensionnat Saint-Urbain. — Mercredi 18. Collège de Combrée. — Jeudi 19. Hôpital de Durtal. — Vendredi 20. Le Bon-Pasteur de-Nazareth, à Angers. — Samedi 21. Les Petites-Sœurs des Pauvres.

Offices et Réunions

ÉGLISE SAINTE-MADELBINE DU SACRÉ-CŒUR. — Mardi 17 juillet, 8 h. du soir. Ouverture de la retraite des Mères chrétiennes. La retraite sera prêchée par M. le Curé. Les exercices ont lieu le matin à 6 h. et le soir à 8 h.

Samedi 21, 8 h. du soir. Solennité de l'Adoration perpétuelle, vêpres, sermon du R. P. Gabriel Arlin, du couvent des Dominicains

d'Angers.

Dimanche, fête patronale. Messe à 2 h. la nuit. A partir de 6 h. les messes se suivent d'heure en heure. A 10 h., grand'messe en musique chantée par les jeunes gens du patronage. A 4 h., cérémonie de clôture, vêpres, panégyrique de sainte Madeleine, par le R. P. Gabriel Arlin.

CHAPELLE DES AUGUSTINES. — Lundi 17 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, cérémonie de profession religieuse présidée par M. Grellier, vicaire général, supérieur de la communauté. A 8 h. 1/2, grand'messe suivie d'un sermon par un Père de la Compagnie de Jésus, et de la cérémonie de profession de quatre novices.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES CARMÉLITES. — Lundi 16 juillet, fête patronale de Notre-Dame du Mont-Carmel; messes basses depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 heures. Exposition du Saint-Sacrement; grand'messe à 8 heures. Le soir, à 4 heures, sermon par M. l'abbé Goupil,

curé de Sainte-Thérèse. Salut solennel.

D'après un Bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 16 mai 1892, il est accordé à tous les fidèles, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière chaque fois qu'ils visiteront la chapelle des Carmélites et qu'ils y prieront aux intentions du Souverain Pontife, à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil dudit jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Ces indulgences ne peuvent être appliquées cette année qu'aux

âmes du purgatoire.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-SOUS-TERRE (Monastère de l'Esvière). — Dimanche 15 juillet. Saint Camille de Lellis, confesseur, indulgence plénière.

Mardi 17. Messe à 7 h. 1/2 à l'autel de saint Antoine.

CHAPELLE DU CHAMP DES-MARTYRS. — Dimanche 15 juillet, à 8 heures, messe et instruction; à 5 heures, pèlerinage de l'Ouvroir Saint-Charles (paroisse de Notre-Dame).